



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Numéro du produit 52441

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Additif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 52441

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut produire une réaction allergique.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

3.2. Mélanges

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)			<= 0.0011 %
Numéro CAS: 55965-84-9	Numéro CE: 611-341-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120764691-48-XXXX	
Facteur M (aigu) = 100	Facteur M (chronique) = 100		
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale64mg/kg			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée92.4mg/kg			
ETA: Estimation de la toxicité aiguëInhalatoire0.171mg/l4heurePoussières/brouillard			
Skin Corr. 1C - H314			
>= 0.6%			
Skin Irrit. 2 - H315			
0.06 - < 0.6 %			
Eye Irrit. 2 - H319			
0.06 - < 0.6 %			
Skin Sens. 1A - H317			
>= 0.0015 %			
Eye Dam. 1 - H318			
>= 0.6 %			
Classification			
Acute Tox. 3 - H301			
Acute Tox. 2 - H310			
Acute Tox. 2 - H330			
Skin Corr. 1C - H314			
Eye Dam. 1 - H318			
Skin Sens. 1A - H317			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Laver les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation. Consulter un médecin si une gêne persiste. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldéhyde Aldéhydes. Alcools. Ethers. Acides - organiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Evacuer la zone.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Méthodes de nettoyage

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Éviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Éviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix) (CAS: 55965-84-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.02 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.04 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.02 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.04 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.09 mg/kg/jour
	Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.11 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 3.39 µg/l
	eau de mer; 3.39 µg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 0.23 mg/l
	Sol; 0.01 mg/kg/jour
	rejet intermittent; 3.39 µg/l
	Sédiments (eau douce); 0.027 mg/kg/jour
	Sédiments (eau de mer); 0.027 mg/kg/jour

8.2. Contrôles de l'exposition

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc (naturel, latex). Epaisseur: > 0.35 mm Ne pas utiliser les moyens suivants: Alcool polyvinylique (PVA). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Légère.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	> 100°C Vase clos Pensky Martins.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Indéterminé.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	2700 cSt @ 25°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Non applicable.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Possibilité de réactions dangereuses Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Aldéhydes. Alcools. Ethers. Acides - organiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Ce produit a une faible toxicité. Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Valeur estimée.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Valeur estimée.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 64,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 64 mg/kg, Orale, Rat Toxique en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 64,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 92,4

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 92.4 mg/kg, Cutanée, Lapin Mortel par contact cutané.

ETA cutanée (mg/kg) 92,4

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 0,171

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 0.171 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat Mortel par inhalation.

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,171

Corrosion cutanée/irritation cutanée

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT)
- Cobaye: Sensibilisant. OECD 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données non-concluantes.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif. Rat
Aberration chromosomique: Négatif. Souris
Essai du micronoyau: Négatif. Rat

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - NOAEL 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat P Fertilité - NOAEL (90d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat F1 Fertilité, Etude sur deux générations - NOAEL (P) 2.8 - 4.4, (F1) 22.7 - 28, (F2) 35.7 - 39.1 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - NOAEL: 15 mg/kg, Orale, Rat Toxicité maternelle: - NOAEL: <= 3.95 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. NOAEL (90 d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat NOAEL (91 d) <=0.104 mg/kg, Cutanée, Rat NOAEL (91 d) 0.00034 mg/l, Inhalatoire, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Mortel par inhalation.

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.
Contact cutané	Mortel par contact cutané. Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.
--------------------	--

Informations écologiques sur les composants

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Écotoxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--------------------	---

12.1. Toxicité

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
-----------------	--

Informations écologiques sur les composants

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-----------------	---

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.001 < C(E)L ₅₀ ≤ 0.01
Facteur M (aigu)	100
Toxicité aiguë - poisson	CE ₅₀ , 96 heures: 0.22 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 0.1 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 0.0052 mg/l, Skeletonema costatum (marine diatom) OECD 201 NOEC, 48 heure: 0.00049 mg/l, Skeletonema costatum (marine diatom) OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heure: 7.92 mg/l, Boues activées OECD 209

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	100
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 28 jours: 0.098 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OCED 215

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Toxicité chronique - NOEC, 21 jour: 0.004 mg/l, Daphnia magna
invertébrés aquatiques OECD 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - >60%: 28 jours
OECD 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Potentiel de bioaccumulation FBC: 3.6,

Coefficient de partage log Pow: -0.71 - 0.75 OECD 107

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Mobilité Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques sur les composants

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
---------	--

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020
----------------	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

EUH208: Méthode par le calcul. Non classé: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

19/04/2023

XIAMETER AFE 2210 ANTIFOAM EMULSION

Numéro de version	3.000
Remplace la date	16/07/2021
Numéro de FDS	52441
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H301 Toxique en cas d'ingestion. H310 Mortel par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H330 Mortel par inhalation. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut produire une réaction allergique.
Signature	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.